

OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES :

L.236-1, les membres CHSCT sont obligatoires dans toutes entreprises à partir de 50 salariés.

R.236-22-1 et R.236-33, indiquent les temps à consacrer en formation selon l'effectif.

R.236-22, concerne la rémunération minimum pour la formation des membres, fixée chaque année par arrêté.

PUBLIC CONCERNE :

- Chefs d'établissement ou représentants assurant les fonctions de président de CHSCT
- Responsable des ressources humaines

PRE-REQUIS :

- Savoir parler et comprendre la langue française
- Calcul, maîtrise des opérations de base

OBJECTIFS :

- Connaître le rôle et la mission du président d'un CHSCT
- Optimiser les missions et les moyens du CHSCT et le fonctionnement du CHSCT
- Gérer les réunions et établir les documents clés
- Maîtriser les procédures particulières

CONTENU :

✚ Une instance représentative

- ✓ Constitution
- ✓ Missions
- ✓ Rôles et fonctionnement

✚ Les liens internes

- ✓ Hiérarchie
- ✓ Salariés
- ✓ Délégués du personnel
- ✓ Comité d'entreprise

✚ Les liens externes

- ✓ Inspection du travail
- ✓ Agent de la CARSAT

✚ Les réunions régulières

- ✓ Ordre du jour
- ✓ Convocations et pièces jointes
- ✓ Informations
- ✓ Consultations, votes et avis
- ✓ Décisions
- ✓ Suivi des actions décidées

✚ Les procédures particulières

- ✓ Recours à un expert agréé auprès des CHSCT
- ✓ Situations de danger grave et imminent
- ✓ Enquêtes en cas d'accident

✚ Les documents clés de gestion

- ✓ Le procès-verbal de réunion
- ✓ Les rapports d'enquêtes
- ✓ Le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale en hygiène, sécurité et conditions de travail
- ✓ Le programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail

STRATEGIE PEDAGOGIQUE :

Par l'apport d'expériences vécues, appuyées par des films, jeux pédagogiques et visites sur site, un spécialiste en Hygiène Sécurité et Environnement anime la formation à l'aide d'un vidéo projecteur : « moyen moderne et dynamique » permettant d'étudier des cas concrets en plus d'exercices pratiques. Lors de la formation, des études de situations réelles avec des propositions de solutions pourront être réalisées.

MODALITES FORMATIONS :

Formation inter ou intra

NOMBRE STAGIAIRES :

- En intra maximum 9 personnes
- En inter formation validée à partir de 5 personnes

SANCTION/DIPLOME

Attestation de fin de stage

DUREE FORMATION :

1 jour

RECYCLAGE :

Recyclage tous les 4 ans.

